

Maintien et retour au travail pour les patients atteints d'un cancer

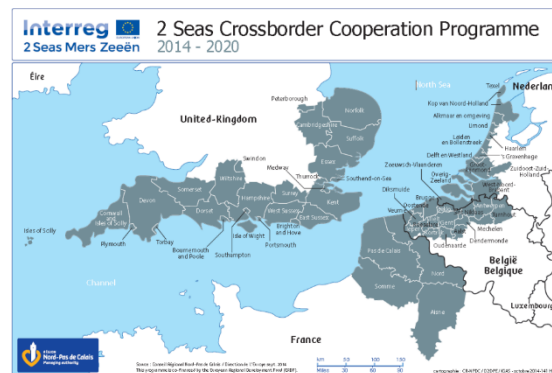
Programme Interreg I Know How -1ers résultats et perspectives

L Vanlemmens

Projet/programme européen « I Know How »

Concernant le maintien et/ou le retour à l'emploi des personnes atteintes d'un cancer

- 2/2019 Acceptation projet
- 03/2023 Fin du projet



Objectifs ?

Améliorer l'employabilité des personnes atteintes du cancer en implémentant de nouveaux services innovants et durables pour les **employés, les employeurs et le personnel soignant et/ou accompagnant** afin de permettre le maintien/retour à l'emploi.

Comment ?

Co-création
avec les parties prenantes

- d'un livret patient informatif (WP1)
- d'une formation pour les professionnels de santé (WP2)
- d'un service d'information pour les employeurs (WP3)

– en F : COL
– en F : COL
– en F : MEL

France

Partenaires actifs :

- ☐ **Centre Oscar Lambret - COL**
- ☐ **Métropole Européenne de Lille - MEL**

Responsable : L Vanlemmens

Responsables : V Sellez, M Desmulliez

Partenaires observateurs :

- AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
- ANACT-ARACT
- ARS : Agence Régionale de Santé
- Assurance Maladie
- Cancéropôle Nord-Ouest
- CARSAT NORD PICARDIE : Caisse de retraite et santé au travail
- Comité Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer (LIGUE Nord)
- CPME NORD : Confédération des PME du Nord
- ISTNF : Institut de Santé au Travail du Nord de la France
- PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord
- Université des patients
- AMIE du Boulonnais : Association Mission Insertion Emploi du Boulonnais
- Roubaix : Centre Communal d'Action Sociale de Roubaix
- Roubaix : Ville de Roubaix

Autres partenaires en 2022

- Patients, Médecins traitants, RH entreprises ...: Electeurs
- Réseau Onco Hauts de France : aide à implémentation

Méthodologie commune

- Revue de littérature et revue des systèmes de soins
 - Mise en évidence de points communs
 - mais aussi de spécificités propres à chaque pays
- Interviews avec patients/soignants/RH entreprises
 - Entretiens semi directifs

Groupe cible	Nombre d' interviews
Employés atteints de cancer Les personnes qui ont récemment reçu un diagnostic de cancer, qui se remettent d'un cancer ou qui sont en phase post-traitement	20 par region, 80 au total
Employeurs L'équipe de gestion des petites, moyennes et grandes entreprises (à l'exclusion des multinationales)	10 par region, 40 au total
Professionnels de la santé Oncologues, infirmières, ergothérapeutes et assistantes sociales	10 par region, 40 au total
Coachs de travail Professionnels, bénévoles ou experts patients qui guident les employés atteints du cancer dans leur cheminement vers le retour au travail	5 par region, 20 au total

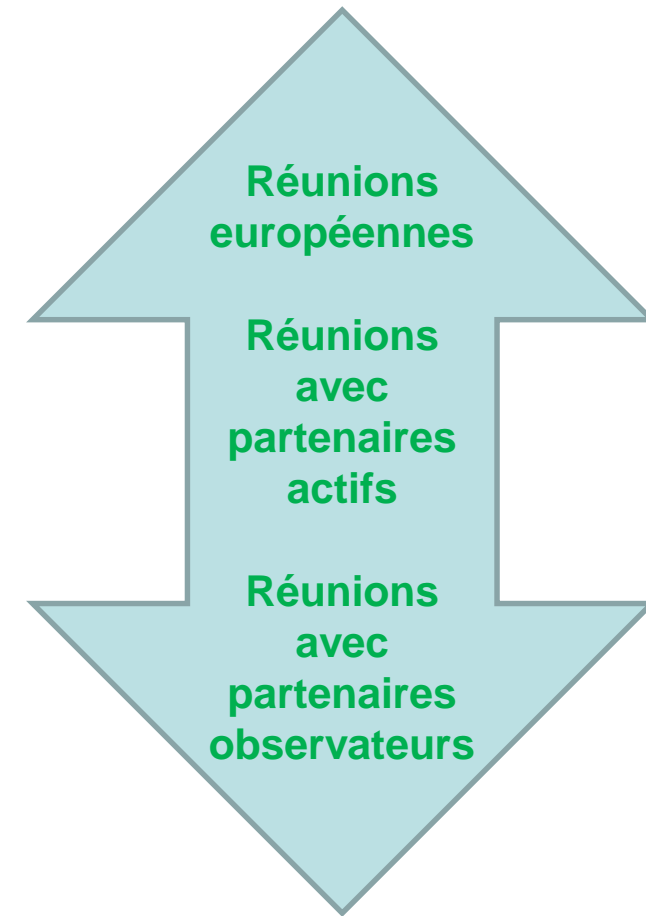
- Recueil de données (interviews, focus group, study visits, session co-création)

- Développement des premiers prototypes des outils

- Test des prototypes
- Adaptation des outils
- Validation des outils

- Dissémination des outils
- Mise en place durable des outils

- Réunions de co créations au sein de chaque pays



WP1 : à destination de l'employé - Livret patient

LES ENJEUX

Cet outil vise à développer un livret comprenant les éléments clés et toute l'information nécessaire pour le salarié atteint d'un cancer. Cet outil est à destination des patients.

Il doit :

- > être simple d'utilisation et facile à lire pour la personne atteinte d'un cancer
- > répondre aux attentes et aux questions que se posent les personnes atteintes d'un cancer

WP1 : livret patient

Méthodologie commune

- Littérature et revue des systèmes de soin par pays
- Interviews/entretiens auprès des employés
 - 20 interviews réalisées avec les patients du COL
- Focus groupe/ réunions de co-création réalisés dans chaque pays auprès des employés
 - En France 2 réunions 27/5 et 8/6/2021

➤ VERBATIM ++

- Différents temps importants relevés

Phase 0 – relations

- Relation avec les collègues (patient / collègues)
- Relation avec manager (patient / manager)

Phase I – diagnostic

- Se rend compte que quelque chose ne va pas (patient)
 - o Constat
 - o Prise de rdv pour faire des examens
- Annonce du diagnostic par le médecin (patient / oncologue / équipe médicale)
 - o Question sur le fait de retravailler ou pas
 - o Quel type de traitement ?
 - o Pronostic vital ?
- Annonce du diagnostic aux proches et au travail (patient / collègues / employeur / jobcoach / entourage)
 - o Quand et à qui le dire ?
 - o Comment l'annoncer ?

Phase II – Traitements

- Arrêter de travailler (patient / jobcoach / équipe médicale / employeur)
 - o Aspect financier (AS / jobcoach)
 - o Législation (AS / jobcoach)
 - o Arrêt de travail (médecin généraliste / médecin inspecteur assurance maladie)
 - o Influence de l'entourage
- Possibilité de reprendre le travail (patient / jobcoach / employeur / équipe médicale)
 - o Ne souhaite pas arrêter du tout malgré le traitement
 - o Mi-temps thérapeutique
- Garder le contact avec l'entreprise (patient / collègues / manager / job coach)

Phase III – retour au travail

- Visite de pré reprise (patient / médecin du travail)
 - o Préparation de la reprise
 - o Mise en place de dispositif pour améliorer/faciliter conditions de travail
 - o Dossier RQTH ?
 - o Mise en invalidité
- Visite de reprise (patient / médecin du travail)
 - o Validation de l'aptitude à retravailler
 - o Aménagement de poste
- Aspect financier (si réduction tps de travail) (patient / jobcoach)
- Relation / attitude avec les collègues (patient / collègues)
- Relation / attitude avec le manager (patient / collègues)
- Réorientation professionnelle (patient / jobcoach / médecine du travail / employeur)

WP1 : livret patient

Les étapes concernant le livret

➤ *Écriture du livret patient*

- Prenant en compte en compte les problématiques relevées suite aux interviews et focus group

➤ *Travail avec les patients*

- Relecture du livret par 50 patients
- Réunion d'échange /de travail (15 patients)

➤ *Travail avec les partenaires*

- Document soumis pour relecture/modifications. Expertise ++ + Avis médecins traitants et DRH entreprises

➤ *Travail avec designer*

- sur version papier et électronique

CONTRIBUTEURS :

▣ L'ÉQUIPE DU CENTRE OSCAR LAMBRET (COL) : COORDINATION ET ÉCRITURE

Pr **Éric LARTIGAU**
Directeur
Général du COL

Laurence VANLEMMENS
Oncologue médicale,
coordinatrice

Maxime FLINOIS
Chargé
administratif

Sophie REYNOLDS
Consultante
sociale

Helen BURZLAFF
Coach
professionnelle

▣ LES PATIENTS : RELECTURE

Nous remercions Nathalie DELABROY, Laurène DELCOURT, Patricia DEREUDER, Caroline FAGOT KIK, Valérie GAMBERT, Marie-Christine GHESQUIERE, Yasmine GUEMRA, Émilie LAHOUSSE, Gilberte LARIVIERE, Marie-Rose LEMAIRE, Barbare LUGEZ, Anne MENDES, Christelle MEURILLON, Muriel MOIREAU, Sandrine MORIZET, Laetitia OGEZ, Jennifer PRALAT, Pascale QUOY, Aurora RIDET, Sylvie WANDELST-LEJEUNE.

Alain, Anne-Sophie, Caroline, Corinne, Gaëlle, Gwendoline, Héléne, Jennifer, Marianne, Michaele, Mylène, Sandrine, Véronique, Virginie, Sophie, Susan, Yves.

Et tous les autres patients pour leur aide précieuse.

▣ LES PARTENAIRES : RELECTURE

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH)/ Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT-ARACT), Antoine Koubemba pour l'ANACT / Alexandra THIERRY de l'Agence Régionale de Santé (ARS) / Cancéropôle Nord-Ouest / Dr Chloé CARPENTIER et Dr Nicolas LEFEBVRE, médecins généralistes / Philippe MARTIN du Comité Nord de la Ligue nationale contre le cancer / Dr Jean-Marc VANDENDRIESSCHE et Héléne BEHAGUE du service médical de l'Assurance Maladie / Mireille SURQUIN de l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF) / Véronique BUEWAERT et Véronique MONSTERLEET de Pôle Santé Travail Métropole Nord / Sylvie LECARDEZ de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail du Hauts-de-France (CARSAT), Arnaud SCHWARSHAUPT, DRH CIC Nord-Ouest.

**NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR ÉTÉ NOS AMBASSADEURS/PARTENAIRES
DANS L'ÉCRITURE DE CE LIVRET !**

Centre Oscar Lambret

3 rue Frédéric Combemale
59000 Lille

03 20 29 59 59

centreoscarlambret.fr

Centre Oscar Lambret
CANCER HAUTS-DE-FRANCE

Interreg
2 Seas Mers Zeeën
I-KNOW-HOW
European Regional Development Fund

WP1 : livret patient

Livret disponible sous forme numérique et papier depuis 9/2022



SOMMAIRE

FICHE 1 - p. 3

L'annonce de la maladie au patient

FICHE 2 - p. 5

Comment l'annoncer à l'employeur ?

FICHE 3 - p. 9

Comment l'annoncer aux collègues, aux collaborateurs ?

FICHE 4 - p. 11

Comment gérer son traitement ?

FICHE 5 - p. 13

Comment préserver le lien avec l'entreprise ?

FICHE 6 - p. 15

Quels sont les dispositifs favorisant le retour à l'emploi ?

FICHE 7 - p. 19

Comment envisager le retour au travail ?

FICHE 8 - p. 21

Comment accepter sa nouvelle situation de santé ?

FICHE 9 - p. 23

Travailleurs non salariés et cancer

FICHE 10 - p. 25

Les ressources/sites utiles pour vous accompagner dans vos démarches

FICHE 11 - p. 27

L'impact de votre maladie du côté de l'employeur

FICHE 12 - p. 31

Conclusion

FICHE 13 - p. 33

Glossaire

➤ [Diffusion pour faciliter l'accessibilité pour tous les professionnels](#)

- <https://www.centreoscarlambret.fr/fr/actualites/amelioration-retour-maintien-emploi>

➔ Le livret patient est téléchargeable

[Livret patient concernant Cancer et Travail IKH et liens questionnaire -2022- Version numérique.pdf](#)

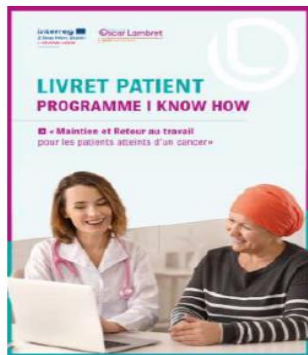
➔ Flyer

➤ WP1 : livret patient Avec remise d'un autoquestionnaire

Objectifs

- ✓ D'évaluer l'outil : son utilité et son impact
- ✓ De mesurer les besoins du patient et qu'il puisse exprimer son vécu
- ✓ De faire évoluer le livret en fonction de ce qui aura été dit

Questionnaire concernant le Livret Patient du programme I-KNOW-HOW



Madame, Monsieur,

Vous avez récemment eu en votre possession le livret : « Maintien et Retour au travail pour les patients atteints d'un cancer » créé dans le cadre du programme « I Know How ». Ce livret a été élaboré avec les partenaires européens afin de vous aider et de vous accompagner dans vos démarches autour du retour à l'emploi.

Afin de le faire évoluer, nous avons besoin de votre avis : c'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de répondre à ce questionnaire (anonyme). Votre participation nous est précieuse.

Merci pour votre participation !

L'équipe du Centre Oscar Lan

Pr Eric
LARTIGAU
Directeur
Général du COL

Laurence
VANLEMME
Oncologue médicale,
coordinatrice

Vos données

Nous traitons toutes vos données conformément au règlement général sur la protection des données de l'UE. Celles-ci seront anonymes et conservées en interne dans un lieu sécurisé, verrouillé. Les données de recherche sont partagées avec les partenaires de recherche européens (site web du projet) un rapport d'évaluation. Après la recherche, l'ensemble des données seront conservées pendant 5 ans. Ceci est nécessaire pour tout vérifier correctement. Vos données ne seront utilisées que pour :

Consentement

En complétant ce questionnaire, je suis d'accord pour que mes données soient partagées et utilisées de manière anonyme et je consens qu'elles soient utilisées pour des évaluations et des publications par l'équipe de recherche européenne I Know How.

Interreg
2 Seas Mers Zeeën
I-KNOW-HOW

Centre
Oscar Lambret
Hauts-de-France

VII/ Questions sur votre parcours :

Avez-vous des thématiques/domaines supplémentaires que vous souhaiteriez voir intégrer dans le livret ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

Auriez-vous eu besoin d'un accompagnement personnalisé durant votre parcours de soin ?

- Oui
- Non

Et si oui :

- **A quel moment ? (Exemples : Au moment du diagnostic, pendant les traitements, après les traitements, ...)**
- **De quel type ? (Exemples : consultations, ateliers, coachings, ...)**

Nous sommes très intéressés pour recueillir votre histoire par rapport à votre travail, Si vous souhaitez la partager, nous vous remercions de l'écrire ci-dessous :

NOUS ESPÉRONS QUE CE LIVRET VOUS SERA UTILE POUR VOTRE PARCOURS ET VOUS AIDERA À CONSTRUIRE VOTRE NOUVELLE VIE.

Votre avis concernant ce livret nous est précieux et nous permettra de le faire évoluer. Nous vous remercions de prendre quelques minutes, au moment qui vous semble le plus opportun, maintenant ou d'ici quelques mois, pour remplir le questionnaire d'évaluation qui vous a été remis ci-joint ou qui vous sera remis prochainement. Si vous préférez répondre à ce questionnaire en ligne :

*concernant le livret patient pour le centre Oscar Lambret
<https://fr.surveymonkey.com/r/QHGM2CN>*

*concernant le livret patient pour les autres établissements
<https://fr.surveymonkey.com/r/KZJMF67>*

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire qui nous servira à améliorer le livret

[Questionnaire sur le livret patient concernant Cancer et Travail -2022.pdf](#)

WP2 : Formation des professionnels de santé

LES ENJEUX

Il s'agit de réaliser une sensibilisation pour les personnes qui souhaitent aborder avec les employés atteints d'un cancer la question du retour à l'emploi.

WP2 : Formation des professionnels de santé

Les étapes

- Revue de la littérature
- Interviews jobcoach et soignants 15 par région : -> 15 au COL
- Studyvisit ex Cap emploi, coaching suspendu

- 2020 Création d'un 1^{er} prototype avec
 - Un programme commun à tous les pays associé à programme spécifique par pays
 - Enregistrement de Elearning (contexte COVID)
 - Relecture par soignants, jobcoach, certains membres partenaires
 - Atelier de cocréation 22/4/2020
 - Réunions avec européens

2^{ème} prototype :

L'itinéraire pédagogique

Pour tous les personnels en contact avec les patients



Pour les experts médico sociaux



Un webinaire d'1h30 de sensibilisation de base aux enjeux de la question du retour au travail pour les patients en oncologie

WP2 : Formation des professionnels de santé

Intitulée « Cancer et Travail, pour une intégration réussie »

Public : Les personnels au contact des patients.

Finalité de la formation

Sensibilisation de premier niveau pour les personnes qui souhaitent aborder avec les patients la question du retour à l'emploi : les conséquences du cancer pour le patient, le monde du travail, et les acteurs impliqués.

Les objectifs de la Formation

A l'issue de la session, les stagiaires pourront :

- Appréhender les conséquences du cancer pour le patient.
- Identifier les freins potentiels du cancer sur le retour au travail : représentations, stéréotypes et réalité.
- Lister les impacts psychologiques et les moyens d'y faire face.
- Être outillé pour accompagner le patient par rapport à l'emploi

Horaire	Séquences	Horaire	Séquences
9h00	Accueil des participants - Présentation de la formation - Organisation de la journée	13h30	Réveil pédagogique
9h15	Séquence 1 : Cancer et Travail, un enjeu de société. <i>En quoi le cancer est-il devenu un enjeu économique et social en plus d'être un enjeu de santé publique ?</i> <i>Epidémiologie et coût social du cancer.</i> <i>Généralités sur la maladie et les traitements.</i> Dr Laurence Vanlemmens, oncologue COL	13h35	Séquence 3 : Cancer et travail : du mythe à la réalité <i>Le cancer génère stéréotypes et préjugés. Quels sont-ils ?</i> <i>Pour qui ?</i> Helen Burzlaff, coach professionnelle
9h45	Séquence 2 : Cancer et conséquences pour les patients <i>Percevoir les conséquences physiques et psychosociales de la maladie en général dans l'environnement professionnel.</i> Dr Laurence Vanlemmens, oncologue COL	14h00	Séquence 4 : Qui fait quoi ? Chacun son rôle ! <i>Identifier les personnes ressources, et vers qui on peut orienter les patients en fonction de leurs besoins.</i> Sylvie Lecardez, CARSAT Sophie Reynolds, assistante de service social Céline Claret, Assistante sociale COL
10h45	Pause	15h15	Pause
11h00	<i>Les impacts psychologiques pour les patients</i> <i>Les enjeux pour les patients.</i> <i>Les freins éventuels à la reprise du travail.</i> Stéphanie Cambien Delzenne, oncopsiychologue Valenciennes Dr Laurence Rambaud, oncopsiychiatre, COL	15h30	Séquence 5 : Communiquer avec les patients sur la question du travail <i>Outils de base et posture adaptée</i> Helen Burzlaff
11h45	Quel « bon moment » pour reprendre le travail ? Débat et partage d'expérience	16h00	<i>Savoir poser les bonnes questions : à vous de jouer !</i> Helen Burzlaff
12h15	Les points de vigilance : ce que nous retenons de la matinée	16h30	Synthèse de la journée - Ce que nous retenons de la session - Evaluation de la session
12h30	Déjeuner pris en commun	17h	Fin de la formation

WP 3 : à destination des entreprises

ENJEUX

Cet outil cherche à toucher plus particulièrement les PME/TPE et a pour objectif de :

- Créer un outil informatique simple d'utilisation pour les employeurs voulant s'informer sur les enjeux du cancer et les actions de maintien et retour en emploi pour son/ses employé(s)
- De proposer un programme de formation pour les employeurs
- De recommander les bonnes conduites à tenir lorsqu'un employé est touché par le cancer

WP 3 : Le Parcours, l'outil numérique à destination des entreprises



**OPÉRATION
I KNOW HOW
(INTERREG 2 MERS)**

BOITE À OUTILS

À destination des **ENTREPRISES**
pour favoriser le **MAINTIEN** et **LE RETOUR À L'EMPLOI**
des personnes atteintes de **CANCER**



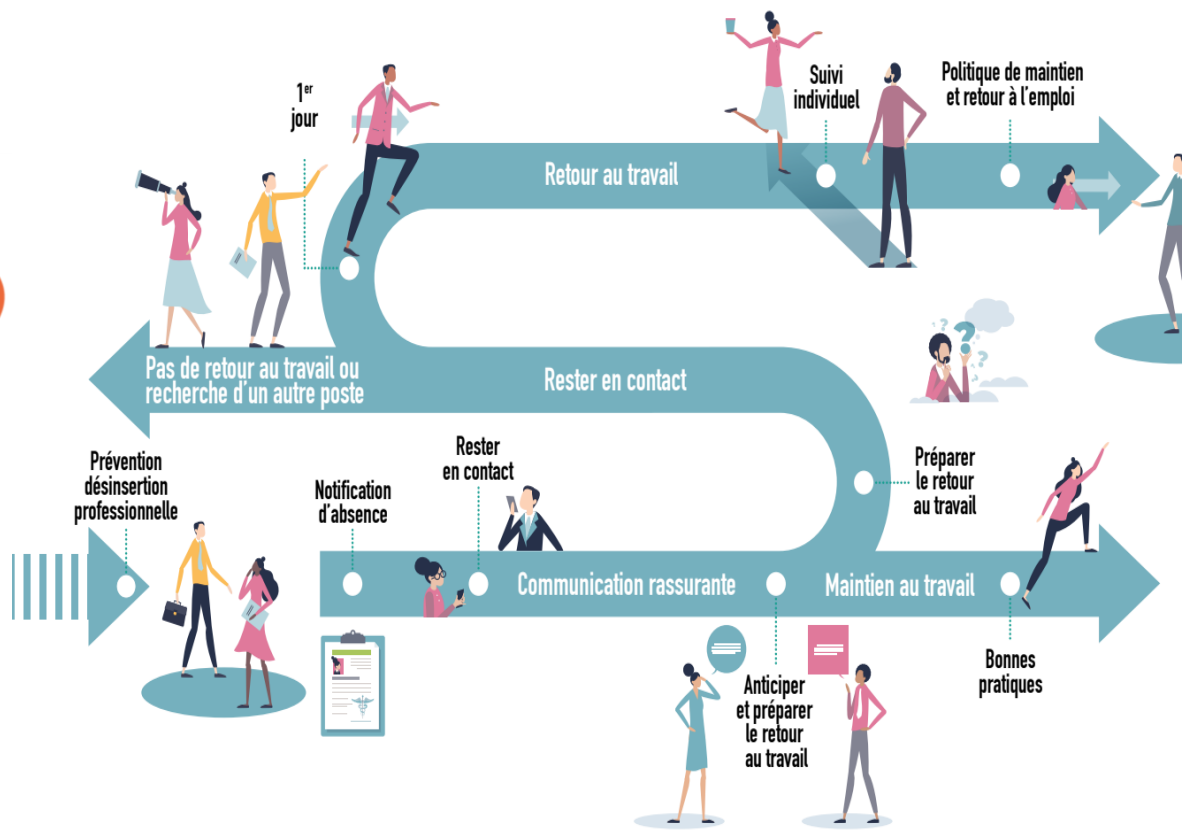
Cet outil a été cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme INTERREG 2 Mers et par la Métropole Européenne de Lille.

Remerciements à la CARSAT Hauts-de-France (Sylvie LECARDEZ, Elisabeth LESAGE), Pôle Santé Travail Métropole Nord (Dr Véronique BUEWAERT, Dr Véronique MONSTERLEET), Centre Oscar Lambret (Dr Laurence VANLEMMENS), ANACT - ARACT (Antoine KOUBEMBA), ISTNF (Mireille SURQUIN) pour leur contribution à la rédaction de ce document.

Coordination : Métropole Européenne de Lille (Véronique SELLEZ, Mathieu DESMULLIEZ).



WP 3 : à destination des entreprises



[Boite à outils à destination des entreprises. 3.2023.pdf](#)

exemple

Anticiper et préparer le retour au travail



4

Anticiper et préparer le retour au travail

Vous pouvez conseiller au salarié de prendre contact avec le médecin du Service de Prévention et de Santé au Travail pour réaliser une visite de pré-reprise ou/et de prendre contact avec le service social de la CARSAT auprès de la caisse primaire d'assurance maladie dont il dépend : il pourra être accompagné et informé des différentes actions de prévention de la désinsertion professionnelle.

VISITE DE PRÉ-REPRISE (DÉCRET 16 MARS 2022) :

Une visite de pré-reprise peut être effectuée pendant l'arrêt, en cas d'arrêt de travail d'une durée de plus de 30 jours, pour anticiper les conditions de la reprise de travail. Elle est organisée par le médecin du travail à l'initiative du médecin traitant, des services médicaux de l'assurance maladie, du salarié ou du médecin du travail, dès lors que le retour du travailleur à son poste est anticipé.

Au cours de la visite de pré-reprise, le médecin du travail peut recommander :

- 1^{er} Des aménagements et adaptations du poste de travail ;
- 2^e Des préconisations de reclassement ;
- 3^e Des formations professionnelles à organiser en vue de faciliter le reclassement du travailleur ou sa réorientation professionnelle.

- Solliciter un Temps Partiel Thérapeutique pour une reprise progressive d'activité en visant à terme un temps plein.

- Adaptation technique du poste de travail : le médecin de travail, en accord avec l'entreprise et le salarié, peut solliciter CAP emploi si le salarié a initié une demande de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé. Des aides pourront être sollicitées auprès de l'AGEFIPH.

→ Le temps partiel thérapeutique : Le temps partiel thérapeutique permet la reprise au poste à temps partiel pour une période limitée. Il permet à la personne de reprendre et de se réadapter progressivement.

- Il requiert l'accord préalable du médecin du travail et de l'employeur.

- Il est prescrit par le médecin traitant.

→ Accompagnement du salarié par l'entreprise :

- Le service social de la CARSAT peut accompagner le salarié en arrêt de travail ; vous pouvez inviter le salarié à se rapprocher de ce service.

- L'assistante sociale écoutera le salarié, le soutiendra, l'informer et l'orientera si besoin vers les dispositifs spécifiques de maintien à l'emploi.

- Des accompagnements peuvent également être réalisés par des services sociaux externes ou du Service de Prévention et Santé au Travail

AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS DU POSTE :

Différents dispositifs d'adaptation peuvent être mise en place au retour du salarié.

→ Aménagements du poste de travail :

- Aménagement des horaires : par exemple passer en travail de jour au lieu du travail nuit, travail à temps partiel etc.



CONCLUSION

Bénéfices attendus du programme



STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS 2021-2030
FEUILLE DE ROUTE 2021-2025

DURABILITE et PERENNITE

Engagement des partenaires à poursuivre, ajout de nouveaux partenaires

Développement d'un plan d'action à long terme et répartition des responsabilités de chaque partenaire pour assurer la durabilité des résultats.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Pilotage CARSAT- copilotage COL

Projet opérationnel d'accompagnement

COFIL se réunira en 10/2023

TRANSFÉRABILITE

- **Pour les patients**
 - d'avoir une meilleure prise en charge tout au long de leur parcours
 - par une prise en compte de la problématique de l'emploi plus systématique et organisée.
 - Avec informations nécessaires très tôt dans leur prise en charge pour les aider dans leur parcours de soin
 - de pouvoir bénéficier d'accompagnement permettant le maintien ou la reprise de l'emploi pendant les traitements ou dans l'après cancer.
- **Pour les soignants et les managers**
 - d'être sensibilisés à la problématique de l'emploi et de mieux accompagner leurs patients/salariés grâce aux outils adaptés.
- **De renforcer les actions menées avec le monde social et les partenaires.**
- **De mettre en place avec le monde de l'entreprise des actions communes concrètes**
 - et permettre une meilleure sensibilisation des employeurs à la connaissance de la maladie et de ses conséquences.

FICHE ACTION II.13

FAIRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI UN OBJECTIF DU PARCOURS

CONTEXTE :

La survenue d'un cancer a de fortes répercussions sur la vie des personnes atteintes. Les effets indésirables de la maladie et les traitements ont un impact sur la vie professionnelle (fatigue, troubles cognitifs et du sommeil, douleurs, impact psychologique) et cinq ans après le diagnostic, les personnes souffrent encore de ces séquelles (étude VICAN 5). L'essor des innovations thérapeutiques telles que la chimiothérapie orale, le suivi aidé par les objets connectés et les phases d'hospitalisation plus courtes offrent néanmoins des perspectives plus favorables pour les patients : en effet, ces évolutions participent au maintien en emploi des salariés qui le souhaitent. Toutefois, un cloisonnement entre les professionnels de la santé au travail, qui ignorent parfois les progrès réalisés en oncologie et les médecins de ville ou spécialisés souvent peu ou mal informés concernant les dispositifs de maintien en emploi peut entraver le maintien en emploi ou le retour au travail des personnes atteintes dans des conditions adaptées.

OBJECTIF :

Développer des dispositifs pour faciliter le maintien et le retour à l'emploi des personnes touchées par le cancer, prévoyant de faciliter les échanges et la communication et permettant un projet ou un parcours qui ait du sens pour les personnes touchées par le cancer. Apporter de nouvelles connaissances relatives au maintien et au retour à l'emploi des personnes touchées par le cancer.

EFFET ATTENDU POUR LES PERSONNES :

Simplification des démarches et meilleure identification des aides mobilisables pour mieux accompagner les personnes et faciliter leur maintien et/ou retour en emploi. Possibilité pour les personnes de se projeter dans un maintien d'activité et de ses sociabilités pendant et après la maladie, et ce, dès l'annonce de la maladie. Diminution du nombre de personnes actives qui ne travaillent plus 5 ans après un cancer.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ACTION :

- Sensibiliser les professionnels de santé au bénéfice du maintien d'une activité professionnelle adaptée pendant et après la maladie ; systématiser les visites de pré-reprise ou périodiques à la reprise (action II.13.1)
- Apporter aux entreprises un soutien (club, formation, partage d'expériences, indicateurs...) (action II.13.2)
- Intégrer au « guichet unique » toutes les informations et démarches relatives à l'emploi (action II.13.3)
- Élargir les possibilités d'aménagement du temps de travail pour les adapter à la réalité de la vie des personnes (action II.13.4)
- Décloisonner les dispositifs permettant le financement d'adaptation des postes de travail et d'accompagnement au maintien en emploi (action II.13.5)
- Mesurer l'effet de la maladie sur les droits à la retraite et envisager des actions permettant d'en réduire l'impact (action II.13.6)
- Proposer des expérimentations visant à faciliter la conciliation maladie et emploi (action II.13.7)

Retrouvez le reportage d'Euronews qui présente ce projet : <https://fr.euronews.com/my-europe/2023/01/16/retour-a-l-emploi-mieux-se-reconstruire-apres-une-longue-maladie>